

DESCRIPTIF TECHNIQUE

2021

Métier : Peinture & Décoration

v.1.1 du 22 février 2021

Rédacteur : Eric Métivier – Expert Métier – Les Meilleurs Artisans de France



Le descriptif technique ne contient que des informations relatives au métier et à la compétition technique. Il doit donc être utilisé en association avec le règlement des Meilleurs Artisans de France 2021.

© RMC se réserve tous les droits relatifs aux documents rédigés pour ou au nom de RMC.

Ce document est la propriété exclusive de RMC, organisateur du concours Les Meilleurs Artisans de France RMC

SOMMAIRE

1.	DESCRIPTION DU METIER	4
	1.1. Description du Métier	4
	1.2. Documents Complémentaires	4
2.	CONNAISSANCES ET PORTEE DU TRAVAIL	5
	2.1. Compétences Spécifiques	5
	2.2. Connaissances Théoriques	6
	2.3. Travaux Pratiques	6
3.	LE SUJET D'ÉPREUVE	7
	3.1. Format et structure de l'épreuve	7
	3.2. Conditions de l'épreuve	7
	3.3. Développement du sujet d'épreuve	7
	3.4. Distribution / Circulation du Sujet	7
4.	NOTATION	8
	4.1. Critères d'évaluation	8
	4.2. Spécification d'évaluation du métier	8
	4.3. Procédures de Notation du métier	8
5.	EXIGENCES DE SECURITE LIEES AU METIER	9
6.	EQUIPEMENTS ET MATERIAUX	10
	6.1. Liste d'infrastructure	10
	6.2. Caisse à outils	10
	6.2. Matériaux et Equipements interdits	10

1. DESCRIPTION DU METIER

1.1 Description du métier et des activités professionnelles liées

Le métier de peinture et décoration correspond à la mise en œuvre des finitions sur immeubles ou objets, il comprend :

- La préparation des supports ;
- La réalisation de tracés et reproduction d'un motif ;
- L'application des produits (peinture, enduit) ;
- La pose de papier peint et revêtements

Il répond à des objectifs esthétiques d'embellissement et de décoration et nécessite la capacité à élaborer et à mettre en œuvre un projet décoratif.

Les travaux engagés répondent au souci constant de santé et d'hygiène.

Le métier comprend également la réalisation des lettrages, filages et techniques décoratives.

1.2 Documents complémentaires

Le descriptif technique ne contient que des informations relatives au métier et au passage de l'épreuve finale du concours. Il doit donc être utilisé en association avec les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur dans notre métier ainsi que le règlement de la compétition « Les Meilleurs Artisans de France 2021 ».

2. CONNAISSANCES ET PORTEE DU TRAVAIL

Le Concours est une démonstration et une évaluation des compétences associées avec le métier en question. Le sujet d'épreuve est uniquement composé de travaux pratiques.

2.1 Compétences spécifiques

2.1.1 Environnement de travail

Connaissance et compréhension de l'environnement de travail :

- Comprendre et respecter les normes et les lois relatives à la sûreté, la sécurité et l'hygiène dans le secteur de la peinture et de la construction ;
- Décrire les différents équipements de protection individuelle requis pour une situation donnée ;
- Décrire les précautions à prendre pour l'utilisation sécuritaire des outils électriques ;
- Connaître la pérennité des travaux dans le secteur de la peinture et de la construction.

Les compétiteurs doivent être en mesure de :

- Se familiariser avec les règles d'hygiène et de sécurité inscrites dans le règlement ;
- Veiller au bon usage de tous les équipements utilisés dans l'industrie de la peinture et de la construction ;
- Identifier et utiliser les équipements de protection individuelle ;
- Veiller au respect du tri des déchets et mettre en œuvre le recyclage des matériaux ;
- Travailler avec soin dans le respect de leur environnement et des autres candidats.

2.1.2 Analyse et préparation des fonds

- Préparer les surfaces en utilisant différentes qualités d'abrasifs par ponçage machine et à la main.
- Réaliser les travaux préparatoires (décapage, lessivage)
- Réaliser les travaux d'apprêt (enduisage, sous couches)

2.1.3 Travaux de peinture des supports

Les concurrents doivent être en mesure de :

- Appliquer les peintures en utilisant l'outillage adapté et en veillant à obtenir un rendu impeccable ;
- Respecter la bonne mise en œuvre des systèmes afin de produire une excellente qualité de finition et de rendu du brillant.

2.1.4 Dessin/design

Connaissance et compréhension du dessin :

- Lire et comprendre les instructions les dessins et plans ;
- Comprendre la nécessité de dessin précis pour produire un travail de précision.

Les concurrents doivent être en mesure de :

- Etablir des cotes selon un dessin technique ;
- Produire un dessin fini et soigné sans aucune tache, aucune trace de crayon ni marque de gommage.

2.1.5 Conception

Connaissance et compréhension de la conception :

- Comprendre les nuances de couleurs, par exemple : monochromatique, analogue, complémentaire ;
- Connaître la recherche de teinte par coloration et ombrage.

Les concurrents doivent être en mesure de :

- Reproduire un logo sans l'utilisation de rubans de masquage, à l'aide d'un pinceau, d'un rouleau et d'une règle de peintre ;
- Mélanger des couleurs afin d'effectuer une recherche de teinte.

2.1.6 Pose du papier peint ou revêtement mural

Connaissance et compréhension de l'application de papier peint :

- Etre capables de poser le papier peint vertical et d'aplomb.

Les concurrents doivent être en mesure de :

- Passer les obstacles lors de la pose ;
- Coller les adhésifs muraux ;
- Couper avec des ciseaux ou des couteaux de coupe.

2.1.7 Réalisation du lettrage en utilisant diverses techniques

Connaissance et compréhension des lettres en utilisant diverses techniques :

- Savoir transférer lettrage et logo ;
- Utiliser des méthodes de transfert de films (calque, poncif).

2.1.8 Réalisation des techniques de décoration

Les concurrents doivent être en mesure de :

- Produire une technique décorative en utilisant des matériaux acryliques ;
- Connaître et réaliser des techniques décoratives.

2.2 Connaissances théoriques

Les connaissances théoriques sont requises mais ne seront pas testées à proprement parler.

La connaissance des règles et règlements ne sera pas testée.

2.3 Travaux pratiques

L'espace de travail, ou cabine, de chaque candidat se compose soit d'un mur en plaques de plâtre à épiderme cartonné type « BA13 » soit sur medium

Chaque support recevra des matériaux de finition selon le descriptif des travaux joint au sujet.

D'une façon générale, il s'agit d'application de peinture, d'enduit décoratif, de traçage et de lettrage et de pose de revêtement mural.

La finition demandée pour l'exécution du sujet est une finition la plus soignée possible.

La propreté de l'espace de travail est évaluée en fin de concours.

3. LE SUJET D'ÉPREUVE

3.1 Format / structure du sujet d'épreuve

Le format de l'épreuve est évolutif, il se décompose en plusieurs ouvrages venant s'ajouter au fur et à mesure les uns sur ou contre les autres. Chaque ouvrage est indépendant l'un de l'autre pour la notation.

La majeure partie de l'épreuve est imposée et commune à l'ensemble des candidats. Une partie libre évaluant la créativité des candidats pourra être prévue.

3.2 Conditions de l'épreuve

Le sujet d'épreuve doit :

- se conformer à la description technique actuelle valide ;
- se conformer aux exigences définies par WorldSkills ;
- se composer d'un dessin en couleurs montrant la conception et le lettrage ainsi que des éléments de construction cotés.

Le sujet d'épreuve inclut :

- La mise en œuvre d'un produit décoratif ;
- L'application de peinture, la recherche de teinte et recherche d'harmonie,
- La pose de revêtement ou papier peint
- La réalisation d'un logo et lettrage.

Les produits choisis seront en phase aqueuse, pour le respect des normes en vigueur.

Les adhésifs ne sont pas autorisés pour le traçage, mais uniquement pour fixer sujet et calque

3.3 Développement du sujet d'épreuve :

L'épreuve se déroulera sur 1 jour en 2 fois 4 Heures

Le sujet d'épreuve est développé par l'équipe métier sous la conduite de l'expert (Président de jury). Les partenaires industriels pourront apporter leur assistance technique dans le cas de l'utilisation d'un nouveau produit.

3.4 Distribution/circulation du sujet d'épreuve

Le thème et les principales difficultés du sujet seront donnés le jour de l'épreuve.

4. NOTATION

4.1 Critères d'évaluation

Cette section définit les critères d'évaluation et le nombre de points (notation subjective et objective) accordés. Le nombre total de points pour tous les critères d'évaluation réunis est égal à 100.

CRITERE	NOTE		
	Subjectif (si applicable)	Objectif	Total
Application de peinture	0	30	30
Pose de papier peint ou RVT	0	15	15
Technique decorative	0	15	15
Tracé : lettres et logo	0	30	30
Recherche de teinte	0	10	10
TOTAL	0	100	100

Chaque module terminé (ou des parties de celui-ci) sera évalué le jour où il est terminé.

4.2 Spécification d'évaluation du métier

Pour l'épreuve de lettrage et Logo, il est toléré une marge d'erreur de : ± 1 mm.

Une erreur comprise entre 1 et 2mm est sanctionnée par une perte de points, une erreur supérieure à 2mm sera notée 0 point.

Les tolérances en planéité et rectitude des enduits et de la finition :

- ± 1 mm pour les dimensions inférieures à 500mm ;
- ± 2 mm pour les dimensions comprises entre 500 mm et 1500 mm ;

4.3 Procédure d'évaluation du métier

Les jurés seront répartis en 3 groupes de notation mis en place par l'expert (Président de jury).

Chaque juré doit pouvoir évaluer l'ensemble des candidats.

Chaque groupe de notation note les mêmes aspects sur l'ensemble des sujets d'épreuve. L'expert essaiera d'attribuer le même nombre de points à évaluer à chaque groupe de notation.

5. EXIGENCES DE SECURITE LIEES AU METIER

Les exigences de sécurité suivantes s'appliquent :

- Tous les compétiteurs doivent porter des lunettes de sécurité lorsque qu'ils utilisent un équipement susceptible de causer ou de produire des copeaux ou des fragments qui pourraient blesser les yeux ;
- Les experts utiliseront l'équipement de sécurité approprié lors de l'inspection, de vérification ou du travail avec le projet d'un candidat.

Tous les concurrents doivent apporter et utiliser :

- Vêtements de protection ;
- Gants de travail ;
- Des gants de caoutchouc ;
- Lunettes de sécurité (verre blanc) ;
- Masque anti-poussières ;
- Chaussures de sécurité.

Les candidats doivent maintenir libre de tout obstacle leur surface de travail et veiller à la garder propre tout au long de la réalisation de l'ouvrage.

Le non-respect de ces règles par les candidats pourra provoquer la perte de points.

Les experts doivent aussi porter les équipements de protection individuelle appropriés lors de l'inspection, le contrôle, la correction ou tout autre travail en lien avec les ouvrages mis en œuvre.

Les outils et matériaux fournis par les candidats seront rangés par leur soin dans une caisse à outils.

6. EQUIPEMENTS ET MATERIAUX

6.1 Liste d'infrastructure

La liste des infrastructures reprend tous les équipements, matériaux et installations mis à disposition des compétiteurs sur les espaces de concours.

Un poste de travail avec un mur de travail sera mis à la disposition de chaque candidat.

Type de construction

Les murs doivent être en bois, en plâtre ou en un matériau similaire et doivent avoir été préparés d'une manière appropriée.

Les murs finis doivent être testés pour la résistance d'adhérence avec ruban adhésif.

Les feuilles de modèles, de lettrage et de transfert doivent adhérer à la surface (surface de travail dans le stand), mais ne devraient causer aucun dommage lorsqu'ils sont retirés. Les feuilles seront testées.

Aménagement de poste de travail

Les exigences générales suivantes s'appliquent au poste de travail :

- L'éclairage sur les murs doit approcher 600 lux (sans ombre) ;
- La température ambiante doit être d'au moins 18 ° C et ne doit pas dépasser 24 ° C ;
- Le poste de travail ne peut pas être situé à proximité de professions qui dispersent la poussière et doit fournir autant de la lumière du jour que possible ;
- Le couloir doit être propre et accessible à pied. Les postes de travail ne sont pas inclus dans le couloir.
- La station de travail personnelle de chaque doit avoir suffisamment d'espace pour l'équipement et les machines.

6.2 Matériaux, équipements et outils que les compétiteurs apporteront dans leur caisse à outils

Matériel de peinture :

- 1 brosse à épouseter
- 1 série de couteaux à reboucher (3, 5, 7, 10)
- 1 lame à enduire pour enduit décoratif
- 1 plateau
- 1 cutter
- 1 règle de colleur d'un mètre
- 1 rouleau et pinceau (colle)
- 1 ballet de colleur
- 1 maroufle en plastique
- 1 éponge naturelle

Brosse spéciale pour l'application de peinture acrylique :

- 1 série de pinceaux
- 1 série de rouleaux
- 1 brosse à rechargir
- 1 spalter de 10
- 4 petites brosses pour lettrage (8, 10, 12, 14)

Matériel de traçage et dessin

- 1 règle à filet d'un mètre
- 1 crayon papier 2H
- 1 gomme
- 1 niveau de 1m
- 1 mètre à ruban
- 1 réglelet de 1m

6.3 Matériaux et équipements interdits sur l'espace de concours

Non applicable.

ORGANISATION

L'événement est la propriété de la société Organisatrice – RMC / Next MS.

Elle est accompagnée dans sa production par WorldSkills France, expert de l'organisation de compétition de métiers.

RMC / NEXT MS

ALTICE CAMPUS
2 rue du Général Alain de Boissieu
75015 PARIS

Directeur de Projet « Les Meilleurs Artisans de France RMC » : Charles CUEILLE
Chef de Projet : Richard VEYRAC

WORLDSKILLS France

7 rue d'Argout
75002 PARIS

Directeur Communication : Nicolas JOMARD
Communication & Marketing : Isabelle LEJEUNE
Directeur de Projet Technique : Nicolas YVELIN